

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2023

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15  
septembre 2023

N° 23-09-05

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour  
de la séance : 29

**OBJET :**  
Vente du Tènement 1 Rue  
de Saint-Etienne

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

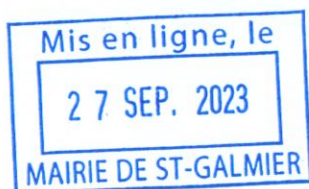
**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange  
MORERE - Gilles GRANGIER – Mireille PAULET –  
Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA - Guy BERNE –  
Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne  
BOICHON – Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY  
– Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène  
BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel  
FRANCHINI - Christine PALLEY - Joaquim DE  
ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI -  
André HUBERT – Marie-Hélène BOUILHOL - Romain  
MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Lydie THOLLOT à Guy BERNE - Aurélie DESBREE à  
Romain MONTELMARD.

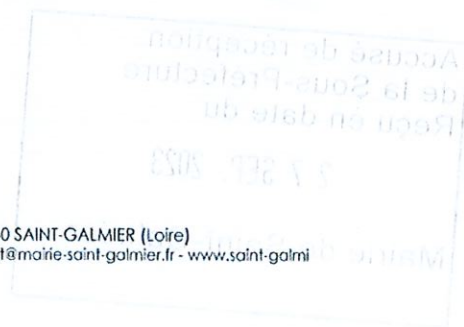
Membre absent : 0.



Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

27 SEP. 2023

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

VENTE DU TENEMENT 1 RUE DE SAINT-ETIENNE

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Saint-Galmier est propriétaire d'un tènement immobilier situé 1 rue de Saint-Etienne et 9 place Grenette, cadastré BY 368 et BY 269.

Compte tenu de l'inutilisation de ce bâtiment, celui-ci a été mis en vente.  
Un avis de domaines a été rendu le 6 juillet 2022.

Il s'agit d'un tènement immobilier composé de plusieurs bâtiments juxtaposés correspondant entre eux, élevé sur caves, rez-de-chaussée et deux étages.

- Au rez-de-chaussée côté rue de Saint Etienne, hall d'entrée avec bar, rangement, salle de spectacles sous cave voûtée, escalier métallique donnant au premier étage et sur la rue vieille Grenette, pour environ 78 m<sup>2</sup>.
- Au premier étage, hall vitré, toilettes, pièce cloisonnée, escalier en béton donnant au deuxième étage, courette extérieure donnant sur une pièce et un hall d'entrée côté rue vieille Grenette, pour environ 87 m<sup>2</sup>.
- Au deuxième étage, hall toilettes, chaudière, pièce d'exposition et préau pavé fermé par une vitre donnant sur la place Grenette, pour environ 103 m<sup>2</sup>.

Suite aux visites, M. et Mme Guillou Monique et Maxime, Mme Guillou Ingrid et M. Lamardelle Loïc ont fait part de leur intention d'acheter au prix de 170 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

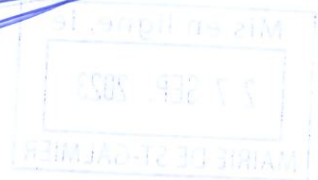
- **ACCEPTE** la proposition de vente de la parcelle BY 368 et BY 269 au bénéfice de M. et Mme Guillou Monique et Maxime, Mme Guillou Ingrid et M. Lamardelle Loïc au prix de 170 000 €.
- **DESIGNE** Monsieur le Maire ou son représentant, aux fins de signature des actes afférents.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 25 septembre 2023.

LE MAIRE  
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du  
27 SEP. 2023  
Mairie de Saint-Galmier

